



**HAL**  
open science

**Une histoire mystique du corporatisme ? A propos de  
Jean-Pierre Warnier, Dix ans de bonheur. Un couple  
bourgeois à l'âge des extrêmes, Karthala, 2023, 480 p.**

Marie-Emmanuelle Chessel

► **To cite this version:**

Marie-Emmanuelle Chessel. Une histoire mystique du corporatisme ? A propos de Jean-Pierre Warnier, Dix ans de bonheur. Un couple bourgeois à l'âge des extrêmes, Karthala, 2023, 480 p.. Histoire@Politique : revue du Centre d'histoire de Sciences Po, 2024, 51, 11 p. 10.4000/histoirepolitique.15793 . hal-04430055

**HAL Id: hal-04430055**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-04430055>**

Submitted on 31 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

# Une histoire mystique du corporatisme ?

À propos de Jean-Pierre Warnier, *Dix ans de bonheur. Un couple bourgeois à l'âge des extrêmes*, Karthala, 2023, 480 p.

*A Mystical History of Corporatism? Regarding Jean-Pierre Warnier's Dix ans de bonheur. Un couple bourgeois à l'âge des extrêmes*, Karthala, 2023, 480 p.

Marie-Emmanuelle Chessel

---

- 1 Les travaux historiques sur le corporatisme sont nombreux<sup>1</sup>. S'il est impossible de faire ici un bilan, on peut reconnaître, avec certains auteurs, que ces travaux sont complexes à appréhender en raison de la polysémie du terme et de l'articulation potentielle avec le fascisme, notamment dans les années 1930. À l'intérieur de cet ensemble composite, il reste encore beaucoup à faire, notamment pour mieux comprendre des figures méconnues, les circulations transnationales des textes et les expériences des acteurs, ou les itinéraires des « corporatistes », qu'ils soient théoriciens ou patrons<sup>2</sup>.
- 2 On pourrait ajouter que la dimension religieuse, et plus largement l'articulation entre la défense du corporatisme et les autres engagements de ses avocats, publics et privés, mériteraient aussi d'être approfondis. C'est précisément sur ces points que nous voulons insister ici, en nous appuyant sur un cas particulier qui a récemment fait l'objet d'un riche ouvrage<sup>3</sup>. À la lecture de ce livre, nous pouvons souligner à quel point l'histoire politique du corporatisme peut gagner à être croisée avec une histoire « privée » des patrons d'entreprise et souligner l'apport des sources du « for privé » à la connaissance des hommes publics.
- 3 Le cas de Jacques Warnier (1901-1966), patron se définissant lui-même comme corporatiste, est déjà très connu et n'a pas, *a priori*, besoin d'être revisité. De précédents travaux ont mis en relief cette figure du patronat champenois, patron des Établissements Warnier-David, négoce familial de textiles, membre fondateur de différentes organisations comme le Centre des métiers français (1936), l'Alliance corporative des industries et commerce de Reims (1938), le Comité central de l'organisation professionnelle (1936), le Centre des jeunes patrons (1938), l'Office des

comités sociaux (1942) ou le Centre de recherche des chefs d'entreprises (1953)<sup>4</sup>. Cette figure apparaît dans un certain nombre d'ouvrages portant sur la France de l'entre-deux-guerres, en particulier sur ses milieux économiques<sup>5</sup>. Du fait de la richesse du fonds conservé aux Archives nationales du monde du travail, portant sur plusieurs organisations déjà citées, l'affaire peut sembler close<sup>6</sup>.

- 4 Pourtant, l'ouvrage récent écrit par Jean-Pierre Warnier, fils de Jacques, à partir d'un autre fonds d'archives privées inédit de quinze mètres linéaires, qui n'est pas encore versé dans des archives publiques, montre que tout n'était pas connu dans la vie de ce « corporatiste ». Ce livre apporte des informations inédites sur plusieurs plans : la dimension religieuse et spirituelle de ses engagements, d'une part, le rôle joué par sa femme et sa famille dans son parcours, d'autre part.
- 5 Cet ouvrage illustre le fait qu'un dossier historique n'est jamais clos, et que l'histoire politique gagnerait à cet égard à se nourrir de l'histoire économique, de l'histoire religieuse et de l'histoire des femmes et du genre. Une telle lecture de l'histoire de ce corporatiste nous aide à relire l'histoire du capitalisme français à l'aune de dimensions mystiques peu connues. En effet les questionnements et doutes de Jacques Warnier autour de sa foi éclairent ses décisions publiques. De même, un éclairage sur la personnalité de sa femme aide aussi à mieux connaître l'homme et ses engagements. Dans cet exemple comme dans d'autres, les questions religieuses et les relations de couple peuvent éclairer des engagements publics.

## Les archives privées d'un homme public

- 6 Le fonds d'archives à l'origine de l'ouvrage comporte des dossiers sur les activités de Jacques Warnier et de sa femme, née Germaine Durand-Viel (1904-1996). Il comporte aussi des correspondances, des journaux intimes, des photos, etc. Cette famille écrit beaucoup. Le couple de Jacques et Maimaine – ainsi qu'ils sont appelés dans l'ouvrage – est souvent séparé géographiquement, ce qui donne lieu à une grande correspondance. On trouve aussi des cahiers et des correspondances avec d'autres membres de la famille ou avec des amis. Par exemple, le père de Maimaine, officier de marine, est souvent en mer et écrit beaucoup. L'existence de maisons de famille, où l'on pouvait archiver, et la volonté de garder font le reste : le fonds semble ainsi assez exceptionnel. Si ce type de fonds d'archives (les documents du « for privé ») n'est pas nouveau, il est plus rare qu'il éclaire à ce point l'histoire politique ou économique<sup>7</sup>.
- 7 Que faire de ce fonds ? Jean-Pierre Warnier, anthropologue et africaniste désormais émérite, qui en a hérité, a décidé d'écrire un livre à partir de son étude. C'est à la fois une affaire personnelle et familiale : une « mise en ordre » de l'histoire, la nécessité d'expliquer des souffrances, de trouver une explication aux silences par le trauma des deux guerres. Il fallait proposer un « récit » et des réponses aux différents membres de la famille, ce qui peut parfois surprendre et gêner le lecteur.
- 8 Ce livre aurait pu être un roman, mais il s'agit bien d'un ouvrage d'histoire – certes si bien écrit qu'il se lit comme un roman, en raison des émotions très présentes. Plusieurs choix d'écriture le caractérisent. Le premier est de s'en tenir aux archives papier, mais en les contextualisant, c'est-à-dire en allant lire les historiens et historiennes pour mieux comprendre les sources. L'auteur fait le choix délibéré de ne pas faire appel à la mémoire familiale, qu'il juge faussée ; ajoutons qu'il ne parle jamais de sa propre

enfance ou même de sa carrière de chercheur<sup>8</sup>. Le deuxième est d'appeler ses parents par leurs prénoms d'usage : Jacques et Maimaine, autrement dit d'installer d'emblée une certaine distance, qui aurait certes été encore plus forte s'il les avait appelés avec leur nom de famille et non leur prénom ou leur surnom.

- 9 L'ouvrage est composé de onze chapitres et un épilogue, construits sur une structure chronologique. Le premier chapitre, « Amour », raconte la rencontre de Jacques et Maimaine, qui sont présentés dans leurs environnements familiaux et matériels respectifs (des familles de la grande bourgeoisie) ; ils se marient en 1929. Le deuxième chapitre, « Apocalypse », est consacré à la Première Guerre mondiale, où le père de Jacques, André, est mobilisé et revient traumatisé par la guerre. Le troisième chapitre porte sur les « Jeunesses » des deux époux, celle de Jacques se terminant quand on lui confie l'entreprise familiale Warnier-David à la mort de son père en 1926. Le chapitre suivant, « Épreuves », porte sur les années 1930, période de difficultés personnelles et de recherche pour Jacques. Le chapitre 5 porte sur les « engagements » de Jacques, notamment dans plusieurs organisations patronales, tandis que le chapitre suivant porte sur ses « Combats » pendant les années 1940. Les chapitres suivants décrivent la vie de la famille après le traumatisme vécu par Jacques pendant sa guerre en 1939, notamment des « Souffrances » et une « Emprise ». Toute la famille est désormais confrontée à la maladie psychiatrique de leur père : selon l'auteur, une maladie liée au traumatisme de la guerre.
- 10 L'ouvrage contribue à l'histoire des traumatismes de guerre et mériterait – dans un autre cadre – une lecture de spécialistes du sujet, en histoire ou en psychologie<sup>9</sup>. Nous mettons ici l'accent sur deux autres contributions de l'ouvrage, qui éclairent différemment la vie de ce « corporatiste » : d'abord une histoire « mystique » des patronats, puis un éclairage sur les « femmes de patrons » d'habitude invisibles. Il s'agit d'éléments dispersés dans le livre, mais très développés dans les chapitres 4 et 5.

## Une histoire mystique des patronats

- 11 L'histoire du corporatisme est déjà articulée avec l'histoire des patronats et de leurs organisations. L'objet « corporatisme » se situe en effet au carrefour de l'histoire politique et de l'histoire économique<sup>10</sup>. À cet égard, l'ouvrage de Jean-Pierre Warnier se situe dans une certaine continuité avec l'historiographie. Jacques Warnier hérite de l'entreprise de commerce de textile fondée par son père, qu'il continue à diriger, tout en s'investissant dans différentes organisations patronales déjà citées<sup>11</sup>.
- 12 L'ouvrage apporte pourtant une contribution originale sur le christianisme de Jacques Warnier, resté inconnu faute de participation de ce dernier à une organisation chrétienne – on ignore d'ailleurs la raison de cette abstention (ni la Confédération française des professions, organisation patronale chrétienne qui devient après-guerre le Centre français du patronat chrétien, ni aucune autre organisation d'Action catholique spécialisée<sup>12</sup>). De plus, la pratique religieuse quotidienne n'est pas mentionnée dans les archives des organisations qu'il préside ou dont il est membre. L'ouvrage nous aide donc à réfléchir sur les relations entre patronat, foi et Église.
- 13 Même s'il n'est pas cité, le mouvement patronal chrétien organisé est pourtant présent en filigrane dans cette histoire. André Grelon a récemment revisité la naissance du Centre des jeunes patrons (CJP). Il a montré la présence d'un groupe appelé la Jeunesse

patronale catholique, au sein de la Confédération française des professions (CFP, organisation patronale chrétienne), dès 1929. Ce groupe va ensuite « sortir » de la CFP pour aller au Comité central de l'organisation professionnelle (CCOP), que contribue à créer Jacques Warnier. Autrement dit le CJP a aussi des racines peu connues dans la CFP<sup>13</sup>. Dans *Dix ans de bonheur*, des personnalités autour de Jacques appartiennent d'ailleurs à la Confédération française des professions : Jean Mersch ou Yves Comar.

- 14 On peut aussi signaler la présence d'Yvon Chotard (1921-1998) dans le livre. Patron d'une maison d'édition, catholique, il préside le Centre français du patronat chrétien (CPFC), qui succède à la Confédération française des professions, entre 1965 et 1970. Il aurait visiblement participé à la S, société secrète inédite dont il est fait une histoire inédite et fascinante dans *Dix ans de bonheur*. Par définition, l'histoire de cette société n'a jamais été écrite alors qu'elle semble avoir rassemblé un nombre significatif de patrons, dont Warnier, Chotard et d'autres.
- 15 Jacques Warnier participe par ailleurs à la création du Centre national du patronat français (CNPF) en 1945-1946 et y reste présent un moment, même s'il se fâche avec Georges Villiers (1899-1982), alors président de la confédération patronale, au moment de la création du Centre de recherche et d'études des chefs d'entreprise (CRC), un centre de formation continue et de réflexion. Le rôle de Jacques Warnier dans la création du CRC est mis en évidence et celle de Georges Villiers relativisée<sup>14</sup>.

## Patronat et foi chrétienne

- 16 On voit indirectement dans l'ouvrage un conflit entre deux patronats, qui ont chacun une relation particulière à la foi catholique et à l'Église. Cet exemple montre la nécessité de comprendre la complexe relation qu'entretiennent l'histoire politique du corporatisme, l'histoire économique du patronat organisé et l'histoire religieuse contemporaine.
- 17 La première relation à la foi est de nature mystique. Jacques Warnier la partage avec d'autres patrons engagés dans d'autres mouvements (le plus souvent ouvertement chrétiens), avec une certaine distance vis-à-vis de la hiérarchie catholique. Jacques a un frère prêtre, Paul (1902-1966), mais il ne s'engage ni dans sa paroisse ni dans aucune organisation catholique de laïcs. C'est la mystique Marthe Robin (1902-1981), personnalité à la fois mal connue et controversée, qui semble pouvoir répondre à ses attentes spirituelles et à celles d'autres patrons avec lui. Malade et montrant des signes de stigmates, celle-ci reçoit en effet à partir des années 1940, à Châteauneuf-de-Galaure, un grand nombre de personnalités en quête de réponses sur la foi, sur l'économie ou sur la politique française. En ce qui concerne Jacques Warnier, cette attente n'était visiblement pas comblée par l'espace des organisations disponibles au sein de l'Action catholique spécialisée ou du monde patronal. L'analyse dans l'ouvrage de la « puissance créatrice du dispositif mis en place par Marthe Robin » est passionnante<sup>15</sup>. Ce dispositif répondrait à l'indécision chronique de Jacques. Il répondrait aussi à une réelle culpabilité, culpabilité du survivant mais aussi culpabilité devant le malaise que lui inspire sa propre situation sociale. Elle répond à ce mal-être qu'a bien étudié Denis Pelletier pour des patrons chrétiens tentant d'articuler foi et pratique des affaires<sup>16</sup>. Jacques Warnier dit ainsi :

« J'ai besoin d'agir sur des plans supérieurs et ne peux me résoudre à n'agir que pour gagner de l'argent<sup>17</sup>. »

- 18 On peut y voir un désir de salut ou l'angoisse du riche à qui l'Évangile dit qu'il ne rentrera pas nécessairement dans le Royaume des Cieux.
- 19 L'analyse par Jacques Warnier du rôle donné à la mystique Marthe Robin, qui s'appuie sur un ouvrage à charge et ne prend pas en compte les écrits de cette dernière, peut être discutée<sup>18</sup>. Selon d'autres écrits et témoignages, Marthe Robin, qui a été déclarée vénérable en 2014 par le pape François, mérite des considérations plus mesurées, en lien avec d'autres mystiques. Par ailleurs, le rôle de son conseiller spirituel, le père Finet, dans la mise en place du dispositif d'accueil des personnalités reçues par Marthe Robin, mériterait d'être approfondi<sup>19</sup>. On pourrait relativiser le terme d'« emprise » qui est utilisé à plusieurs reprises dans le livre. La question mériterait d'être analysée à nouveau, en établissant par exemple la chronologie précise de ces rencontres<sup>20</sup>.
- 20 Précisons que d'autres mouvements ont aussi offert des engagements d'un même genre mystique (dans le sens d'une communication directe avec Dieu) à des patrons ayant les mêmes attentes que celles de Jacques Warnier. La mise en évidence de ce type de recherche personnelle, de la part de patrons, est essentielle, dans cette période des années 1940 et 1950. Le Réarmement moral, mouvement de culture évangélique, qui a attiré des patrons catholiques et protestants dans l'après-guerre, avait aussi mis en place un dispositif très puissant, pour lequel on pourrait aussi parler d'emprise tant il encadrait la vie privée et publique des personnes engagées<sup>21</sup>. L'influence du Réarmement moral est comparable à celle de Marthe Robin. Tous deux sont porteurs d'une volonté de transformation du capitalisme et de réconciliation des classes sociales. Le mouvement incite les adeptes à se recueillir tous les matins pour écouter la Parole divine et mettre en application les décisions qui en découlent dans leur vie personnelle et professionnelle ; il les invite aussi à des confessions publiques, en famille ou sur une estrade.
- 21 Dans le Nord de la France, un petit groupe d'industriels a été très impliqué dans le Réarmement moral, entre 1947 et 1955, date de la condamnation du mouvement par Rome. Ainsi, l'industriel du textile Jean Delaoutre (1918-2000), gérant associé des Établissements Caulliez-Delaoutre à Tourcoing, s'est-il par exemple engagé fortement dans ce mouvement. Il a adopté la pratique du « recueillement matinal » avec sa femme et ses enfants, a logé chez lui une jeune permanente du mouvement chargée de s'occuper des enfants et a parcouru le monde pour défendre la cause anti-communiste. Seul le veto donné par Rome en 1955 a mis fin à l'engagement de ce patron qui avait, comme Jacques Warnier, abandonné son entreprise à son associé<sup>22</sup>. Il reste encore des travaux à mener pour bien comprendre l'attirance de patrons catholiques, notamment français, vers des mouvements ne provenant pas de l'Église (en particulier des mouvements protestants). Leur capacité à articuler propositions spirituelles et actions temporelles y est sans doute pour quelque chose.
- 22 Les patrons comme Jacques Warnier s'opposent à un autre patronat, ayant aussi une relation avec la religion, mais d'un autre ordre. Il s'agit, pour aller vite, d'un catholicisme proche d'un certain conservatisme social et d'un libéralisme économique. La relation entre ces patrons et l'Église est moins connue, car elle ne donne pas lieu à des discours publics sur l'articulation entre foi et économie, bien au contraire. Par exemple, le patron lyonnais Auguste Isaac (1849-1938) ne cache pas son catholicisme mais montre ses distances vis-à-vis du catholicisme social : il affiche son libéralisme économique<sup>23</sup>. De même, le président du CNPF entre 1946 et 1966, Georges Villiers, déjà évoqué, était un catholique pratiquant éloigné du catholicisme social. Il s'est appuyé, au

CNPF, sur une salariée particulière, catholique consacrée, Anne Leflaive (1899-1987), chargée de faire le lien entre le CNPF et les milieux catholiques. Ayant ses entrées au Vatican, celle-ci défendait une vision conservatrice de la Doctrine sociale de l'Église, où il ne s'agissait pas de remettre en cause la propriété ou la liberté des échanges<sup>24</sup>. On voit donc des relations différentes et complexes entre des patrons, la foi et l'Église.

- 23 L'exemple de Jacques Warnier permet de réfléchir enfin aux raisons des engagements des patrons dans des organisations hors de leur entreprise. Chez Jacques, le lien avec le métier de patron est paradoxal. Il reprend la maison de commerce de textiles Warnier-David, qui produira aussi des textiles, mais il n'aime pas ce métier – l'ouvrage donne des indications précieuses à cet égard – et il fonde pourtant là-dessus tout son engagement ! Il ne trouve guère de plaisir à décider et il est pourtant chef d'entreprise (et responsable patronal). Il ne met pas en pratique ses engagements publics dans son entreprise. Tout cela n'est pas foncièrement original : beaucoup de patrons héritent malgré eux de leur entreprise, ce qui est source d'un certain nombre de problèmes<sup>25</sup>. Certains échappent ensuite à leur entreprise grâce à leur engagement dans une organisation alors que d'autres mettent en œuvre des mesures qui vont de l'action sociale (allocations familiales, éducation) à l'intéressement<sup>26</sup>.
- 24 Jean-Pierre Warnier affirme et montre ainsi clairement qu'on ne peut pas isoler « le patron d'entreprise engagé dans différents mouvements » de son existence privée. Il le montre doublement quand il met en évidence le rôle de sa femme et des femmes de sa famille.

## Femmes de patrons

- 25 À la lecture de l'ouvrage, on comprend le rôle central des femmes bourgeoises pour accompagner leur patron de mari<sup>27</sup>. Il ne s'agit pas ici de figures de dirigeantes d'entreprises, certes peu nombreuses mais en train d'être étudiées<sup>28</sup> ; il s'agit plutôt du rôle des épouses, invisibles en arrière-plan. Le personnage central est celui de Maimaine, mais aussi des femmes qui l'entourent dans le livre : sa grand-mère, sa mère, sa sœur. Ce sont des « dames de la Côte »<sup>29</sup> normande. Grâce à cet exemple, on comprend mieux l'apport d'une histoire attentive aux femmes à notre compréhension des milieux corporatistes. L'existence de correspondances est bien entendu centrale pour disposer des éléments nécessaires à l'étude des couples<sup>30</sup>.
- 26 On trouve des éléments complémentaires sur la famille Augustin-Normand (celle de Maimaine) dans une thèse récente qui porte sur les pratiques associatives dans la Seine-Inférieure avant et pendant la Première Guerre mondiale<sup>31</sup>. On y apprend que la « Bonne Grande Maman », Marguerite née Boutiller, grand-mère de Maimaine, avait épousé Jacques Augustin-Normand. Ce dernier dirigeait les chantiers navals du Havre mais il était épaulé par ses deux sœurs, deux filles célibataires qui ont aidé à gérer l'entreprise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, et qui ont aussi été actives dans des associations de lutte contre l'alcoolisme<sup>32</sup>. La « Bonne-Maman » (dénomination typiquement bourgeoise) est la grand-mère mais aussi la marraine de Maimaine et elle lui offre son premier piano. On cerne donc des transmissions entre femmes de génération en génération, transmissions matérielles mais aussi spirituelles.
- 27 Il est difficile de dire clairement quelle fut l'influence de Maimaine sur Jacques, soit sur le plan religieux, soit sur le plan social. L'ouvrage ne traite pas directement de cette

question. Cette femme, pianiste et chanteuse de haut niveau, partage sa foi avec son mari. Elle contribue aussi à sa vie mondaine et l'accompagne dans ses déplacements. Mais il ne valorise aucune activité qui lui est propre et s'étonne de la présence des femmes aux Semaines Sociales. Le livre montre toutefois la dévotion de cette femme pour son mari, quel qu'en soit le coût, pour elle et pour ses enfants. Elle semble protester parfois face à ses absences, mais n'intervient jamais directement dans ses affaires. Son soutien sans failles a sans doute permis à Jacques de multiplier les engagements publics.

- 28 Le livre offre un portrait de la vie (grand-)bourgeoise, avec garde, jardinier, cocher, palefrenier, personnel domestique, chevaux et chiens. On y voit les goûts de luxe de Jacques – par exemple son goût des mondanités, de la chasse, de sa Bugatti –, mais aussi ceux qu'il partage avec sa femme : les différentes propriétés, les maisons et leur aménagement, la vaisselle et l'argenterie Art Déco, signée Puyforcat, les meubles d'époque et les tableaux de maître, les séjours de villégiature, la domesticité et le piano Pleyel. En nous appuyant sur les travaux de l'historien Manuel Charpy, qui a étudié surtout le XIX<sup>e</sup> siècle, on pourrait dire que le fait de collectionner et de garder (des bibelots, des courriers et autres) reste peut-être une caractéristique d'une bourgeoisie désireuse de se construire un passé, à la manière des familles nobles<sup>33</sup>. On voit donc ici de manière très précise la culture matérielle de la bourgeoisie du XX<sup>e</sup> siècle.
- 29 Maimaine, comme les autres femmes de son milieu, ne remet pas en question les normes de genre : les femmes doivent se marier, elles n'ont pas d'engagement public – Jacques Warnier le refuse, alors que les grand-tantes avaient un engagement associatif ! Ces femmes jouent un rôle crucial, mais en coulisses, ce qui rend les sources du for privé si importantes. Il faut préciser que d'autres femmes sont moins en retrait : Annie Delaoutre (née Wallaert) (1923-2014), femme de Jean Delaoutre évoqué plus haut, a été par exemple impliquée entièrement, avec son mari, dans le Réarmement moral. Cet engagement a donc été un engagement de couple, qui a transformé la vie de famille autant que la vie de l'entreprise. Dans ce cas, le patrimoine du couple (sa grande maison, ses trois domestiques, ses voyages, son capital) a été mis à la disposition du Réarmement moral pendant plusieurs années<sup>34</sup>.
- 30 Il reste donc encore de l'espace pour de nouveaux travaux sur le corporatisme, qui articulent histoire politique et histoire économique, mais qui y ajoutent aussi des éléments liés à l'histoire religieuse et l'histoire des femmes et du genre. Il est vrai qu'une telle ambition exigerait de disposer, pour chaque patron ou corporatiste étudié, un fonds comparable à celui-ci : un fonds qui permettrait d'en savoir plus sur la vie privée des hommes publics, afin d'éclairer différemment l'histoire de leurs doctrines et de leurs pratiques. Bien que lointain, cet horizon offre néanmoins une perspective aux chercheuses et aux chercheurs qui partiront à la recherche d'informations inédites sur la religion ou la famille des patrons, y compris dans des fonds d'archives existants.

---

## NOTES

1. Il existe aussi des travaux dans d'autres sciences sociales ; voir par exemple Denis Segrestin, *Le Phénomène corporatiste*, Paris, Fayard, 1985. Sur l'Ancien Régime, cf. Steven L. Kaplan et Philippe Minard (dir.), *La France, malade du corporatisme ? XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, 2004 ou Matthieu Marraud, *Le pouvoir marchand : corps et corporatisme à Paris sous l'Ancien Régime*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2020. Des travaux sont aussi disponibles sur d'autres aires, par exemple : Didier Musiedlak (dir.), *Les expériences corporatives dans l'aire latine*, Berne, Peter Lang, 2010 ; Olivier Dard (dir.), *Le corporatisme dans l'aire francophone au XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2011 ; Angel Smith, « The Barcelona Urban Elite, 1808-1899 : Between Liberalism and Catholic Corporatism », *Journal of Modern European History*, vol. 16, n° 3, 2018, pp. 399-423 ; Mariuccia Salvati, « The Long History of Corporatism in Italy: A Question of Culture or Economics? », *Contemporary European History*, vol. 15, n° 2, May 2006, pp. 223-244. Pour une revisite récente du cas français, voir Philip Nord, *Le New Deal français*, Paris, Perrin, 2016 [2010].
2. Nous nous référons ici aux bilans historiographiques proposés par Alain Chatriot, « Un débat politique incertain : le corporatisme dans la France des années 1930 », *Les Études Sociales*, vol. 157-158, n° 1, 2013, pp. 231-244, et Olivier Dard, « Le corporatisme en France à l'époque contemporaine : tentative de bilan historiographique et perspectives de recherches », *Histoire, économie & société*, vol. 35, n° 1, 2016, pp. 45-57.
3. Cet article s'appuie sur une intervention réalisée le 15 juin 2023 au CERI (Sciences Po), lors d'une table ronde organisée à l'occasion de la sortie du livre de Jean-Pierre Warnier, *Dix ans de bonheur. Un couple bourgeois à l'âge des extrêmes*, Paris, Karthala, 2023 (« Une histoire mystique du capitalisme », avec Romain Bertrand et Jean-Pierre Warnier). Je remercie Judith Burko pour cette invitation ainsi que Florence Descamps, Patrick Fridenson et Odile Gaultier-Voituriez pour leurs précieux commentaires sur une précédente version de ce texte.
4. Régis Boulat, « Jacques Warnier, itinéraire d'un patron corporatiste des années 1930-1950 », dans Olivier Dard (dir.), *Le corporatisme dans l'aire francophone, op. cit.*, pp. 94-118, Régis Boulat, « Le CCOP, le fonctionnement syndical et la formation des permanents patronaux (1936-1941) », dans Olivier Dard et Gilles Richard (dir.), *Les permanents patronaux : éléments pour l'histoire de l'organisation du patronat en France dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2<sup>e</sup> édition revue, 2013, pp. 171-198, ainsi que Florent Le Bot, « La naissance du Centre des jeunes patrons (1938-1944). Entre réaction et relèvement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 114, 2012, pp. 99-116.
5. Jacques Warnier est notamment cité par Richard Vinen, *The Politics of French Business: 1936-1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, pp. 85-86 ; Olivier Dard, *Jean Coutrot : de l'ingénieur au prophète*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 1999, p. 277 ; Béatrice Touchelay, *L'État et l'entreprise : une histoire de la normalisation comptable et fiscale à la française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, pp. 149-168 ; Jackie Clarke, *France in the Age of Organization. Factory, Home and Nation from the 1920s to Vichy*, New York, Berghahn Books, 2011, pp. 138-139 ; Jessica Dos Santos, *L'utopie en héritage. Le familistère de Guise (1888-1968)*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2016, p. 219. Cette liste n'est pas exhaustive.
6. Il s'agit du fonds 57AS 1 à 28 (1988 45), des archives de Jacques Warnier, chef d'entreprise et président d'associations professionnelles, désormais consultable aux Archives nationales du monde du travail (ANMT) à Roubaix. Ce fonds a été donné aux Archives nationales par la veuve de Jacques Warnier, Cf. [https://recherche-anmt.culture.gouv.fr/archive/fonds/FANMT\\_IR\\_57\\_AS/view:39796](https://recherche-anmt.culture.gouv.fr/archive/fonds/FANMT_IR_57_AS/view:39796) [consulté le 11 octobre 2023]. Les premiers à utiliser ce fonds

d'archives furent le regretté Timothy Franks, doctorant américain de Harvard et Isabelle Granier. Patrick Fridenson a récemment utilisé les notes de Timothy Franks léguées par la famille. Cf. Isabelle Granier, « Jacques Warnier (1901-1966), patron chrétien ? De l'idéal corporatiste au pragmatisme "moderniste" », mémoire de maîtrise, Université Paris IV, 1990 et Patrick Fridenson, « La formation continue des dirigeants d'entreprise en France depuis 1944 », dans Jean-Paul Barrière, Régis Boulat, Alain Chatriot, Pierre Lamard et Jean-Michel Minovez (dir.), *Les trames de l'histoire. Entreprises, territoires, consommations, institutions. Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Daumas*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2017, pp. 143-160.

7. Il existe de nombreux travaux effectués à partir des « écrits du for privé ». Voir par exemple François-Joseph Ruggiu, et Jean-Pierre Bardet (dir.), *Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Âge à 1914*, Paris, Éditions du CTHS, 2015. Voir aussi <https://ecritsduforprive.huma-num.fr/> [consulté le 11 octobre 2023]. Sur l'histoire des correspondances, voir par exemple : Cécile Dauphin, « Les correspondances comme objet historique. Un travail sur les limites », *Sociétés & Représentations*, n° 13, 2002, pp. 43-50, ainsi que le site animé par Danièle Poublan et Cécile Dauphin : « S'écrire au XIX<sup>e</sup> siècle. Une correspondance familiale », <https://lettresfamiliales.ehess.fr> [consulté le 23 juin 2023]. Signalons aussi d'autres exemples de papiers privés d'hommes publics, par exemple aux archives de Sciences Po : les archives de la famille de Pierre de Coubertin ou celles de Dominique Parodi (qui comportent une grande correspondance). Cf. <https://www.sciencespo.fr/histoire/fr/fonds-archiv/coubertin-famille.html> ou <https://www.sciencespo.fr/histoire/fr/fonds-archiv/parodi-dominique.html> [consultés le 11 octobre 2023].

8. Inversement, d'autres chercheuses écrivent l'histoire de leur famille en utilisant aussi des entretiens, en réfléchissant à la mémoire familiale et en établissant un lien plus ou moins direct avec leurs travaux de recherche : Camille Lefebvre, *À l'ombre de l'histoire des autres*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2022 ; Claire Zalc, *Z ou souvenirs d'historienne*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021. Sur l'usage des sources orales, voir aussi Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001 et Ariane Mak, « Enquêtes orales, enquêtes historiennes », *Le Mouvement Social*, n° 274, 2021, pp. 3-30.

9. Elle a été notamment proposée aux Rendez-vous de l'histoire de Blois le 7 octobre 2023 : « Un mort-vivant parmi les vivants et les morts. Les ressorts cachés d'un trauma de guerre », avec Jean-François Bayart, Jean-Pierre Warnier, Clémentine Vidal-Naquet et Hélène Poyet.

10. François Denord, « Le corporatisme », dans Jean-Claude Daumas, Alain Chatriot, Danièle Fraboulet, Patrick Fridenson et Hervé Joly (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010, pp. 1018-1022.

11. Outre les références déjà citées, signalons aussi Patrick Fridenson, « La quête d'une formation à l'entreprise des cadres supérieurs depuis 1930 », dans Kevin Levillain, Blanche Segrestin, Armand Hatchuel et Stéphane Vernac (dir.), *Entreprises, responsabilités et civilisation. Vers un nouveau cycle du développement durable*, Paris, Presses des Mines, 2020, pp. 297-326.

12. Il est vrai que, n'étant pas du Nord, il ne peut participer au mouvement de la Bourgeoisie chrétienne, premier mouvement d'Action catholique destiné aux milieux bourgeois. Par ailleurs, l'Action catholique des indépendants (ACI), à laquelle il aurait pu participer, est créée en 1941.

13. André Grelon, « Organiser une nébuleuse de professions catholiques (premier XX<sup>e</sup> siècle) », dans Marie-Emmanuelle Chessel, Nicolas de Bremond d'Ars et André Grelon, *L'Entreprise et l'Évangile. Une histoire des patrons chrétiens*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, pp. 19-67, pp. 40-43.

14. Voir inversement Danièle Fraboulet, « Georges Villiers (1899-1982) », dans Jean-Claude Daumas et al., *Dictionnaire historique des patrons français*, op. cit., pp. 692-695.

15. Jean-Pierre Warnier, *Dix ans de bonheur*, op. cit., p. 274.

16. Denis Pelletier, « Être patron : l'ardente obligation », *Notre histoire*, n° 187, 2001, pp. 60-63.

17. Régis Boulat, « Jacques Warnier, itinéraire d'un patron corporatiste », art. cit., p. 292.

18. Conrad de Meesters, *La fraude mystique de Marthe Robin*, Paris, Éditions du Cerf, 2020.
19. Sur le rôle du Père Finet, une lecture critique est aussi proposée par Fabrice Bouthillon, « Comment on écrit l'histoire sainte : À propos d'une vie de Marthe Robin », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, vol. 74, n° 4, 1990, pp. 537-565. Inversement, certains écrits viennent de la « postulatrice » de la cause de béatification de Marthe Robin (chargée d'évaluer sa dévotion dans le cadre du procès en béatification) : Jacques Bernard, Marie-Odile Riwer, Sophie Guex, *Marthe Robin, mystique et écrivain. Une introduction à ses écrits*, Sion, Parole et Silence, 2017. Voir aussi Pierre Vignon, *Marthe Robin en vérité*, Perpignan, Artège, 2021 ou Raymond Peyret, *Petite vie de Marthe Robin : le secret de Marthe*, Perpignan, Artège Éditions, 2018.
20. Je remercie Sophie Guex et Florence Descamps pour leurs réflexions sur ce point.
21. Sur ce mouvement, signalons deux thèses récentes : Cyril Michaud, « "For God's sake, wake up!" Le Réarmement moral sur le sol helvétique (1932-1969). Une internationale des croyants face au spectre communiste. Organisation, réseaux et militance », thèse de doctorat d'histoire, Université de Lausanne, 2021 et Audrey Bonvin, « Conservatisme, Corporatisme et Christianisme. Le mouvement international du Réarmement moral (1961-2001). Circulations et Conversions d'un Cercle utopiste », thèse de doctorat d'histoire, Université de Fribourg, 2021.
22. Entre 1947 et 1955, le Saint Office a une position d'abord méfiante puis ouvertement hostile au mouvement en raison de la place jouée par les protestants dans la direction de l'organisation. Nous nous appuyons sur un travail actuellement effectué à partir de plusieurs fonds d'archives, dont les archives en cours de versement du mouvement du Réarmement moral (désormais Initiatives et Changements) et des dossiers consultés dans les archives du Vatican. Voir aussi Marie-Emmanuelle Chessel, « Hors des murs de l'entreprise. Patrons du Nord et formation à la décision dans les années 1950-1970 », dans Patrick Castel, Marie-Emmanuelle Chessel (dir.), *À la recherche de la décision. Études de cas en sciences sociales*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, à paraître en 2024.
23. Auguste Isaac, *Journal d'un notable lyonnais (1906-1933). Textes choisis et annotés par Hervé Joly*, Lyon, Éditions BGA Permezel, 2002.
24. Jacqueline Roux, *Anne Leflaive. Une vie pour la renaissance d'une vocation oubliée*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2004. Nous nous appuyons aussi sur des dossiers d'archives romaines dans les archives de la Congrégation de la Foi au Vatican (RV 1947, n° 26 fasc. 88 - Prot. 293/1946) et les Archives apostoliques du Vatican (Archives de la nonciature apostolique de France, b. 834, dossier 735).
25. Stephan Cambien, « La succession du chef d'entreprise dans les petites et moyennes entreprises », *Relations industrielles*, vol. 14, n° 2, 1959, pp. 246-264.
26. Xavier Hollandts, « La gestion participative, une utopie réalisée ? L'expérience d'Alexandre Dubois aux aciéries de Bonpertuis », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 313, 2009, pp. 86-98 et Pierre Trimouille, « Alexandre Dubois (1896-1964) et la réforme de l'entreprise. L'UCEACT (Union des chefs d'entreprise. Action pour ses structures humaines et ses prolongements) », dans *Les Chrétiens et l'économie*, Paris, Centurion, 1991, pp. 49-93.
27. Voir l'étude modèle de Leonore Davidoff et Catherine Hall, *Family Fortunes. Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise 1780-1850*, Paris, La Dispute/SNEDIT, 2014.
28. Sur cette question, nous renvoyons au numéro de la revue *Entreprises et Histoire* dirigé par Isabel Boni-Le Goff et Marion Rabier sur le genre de l'entreprise : Isabel Boni-Le Goff et Marion Rabier, « L'entreprise saisie par le genre », *Entreprises et histoire*, n° 107, 2022, pp. 6-16. Certains articles portent sur des femmes entrepreneuses, y compris durant la période moderne.
29. Nous faisons référence à la série télévisuelle réalisée par Nina Companeze en 1979.
30. Clémentine Vidal-Naquet, « Écrire ses émotions. Le lien conjugal dans la Grande Guerre », *Clio*, n° 47, 2018, pp. 117-137.
31. Claire Saunier-Le Foll, « Femmes, pratiques associatives et action sociale en Seine-Inférieure à l'épreuve de la Grande Guerre », thèse de doctorat d'histoire, Université Lumière Lyon 2, 2022.

32. Victoria Afanasyeva, *Cherchez la femme: histoire du mouvement antialcoolique en France (1835-1954)*, Paris, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2021.
33. Manuel Charpy, « Le Théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité bourgeoise, Paris, 1830-1914 », thèse de doctorat d'histoire, université de Tours, 2010.
34. Entretien téléphonique avec la fille de Jean Delaoutre, 11 octobre 2023.
- 

## RÉSUMÉS

À la lecture d'un ouvrage récent autour du patron Jacques Warnier (Jean-Pierre Warnier, *Dix ans de Bonheur. Un couple bourgeois à l'âge des extrêmes*, Karthala, 2023), l'article montre en quoi l'histoire politique du corporatisme gagne à être croisée avec une histoire « privée » des patrons d'entreprise. L'accès à un riche fonds d'archives privées permet de réfléchir à la dimension mystique de certains engagements patronaux ainsi qu'au rôle des épouses.

Based on a recent book about the French CEO Jacques Warnier (Jean-Pierre Warnier, *Dix ans de bonheur. Un couple bourgeois à l'âge des extrêmes*, Karthala, 2023), this article illustrates how a political history of corporatism can be combined with a "private" history of employers and business owners. A rich collection of private archives allows us to reflect on the mystical dimension of certain employers' commitments, while also providing invaluable insight into the important role of spouses.

## INDEX

**Mots-clés** : corporatisme, catholicisme, dirigeant d'entreprise, Warnier (Jean-Pierre), patron chrétien

**Keywords** : corporatism, catholicism, business employers, Warnier (Jean-Pierre), christian leader

## AUTEUR

### MARIE-EMMANUELLE CHESSEL

Marie-Emmanuelle Chessel est historienne, directrice de recherche au CNRS et membre du Centre de sociologie des organisations (Sciences Po). Elle a publié en 2018 *L'entreprise et l'Évangile. Une histoire des patrons chrétiens* (avec Nicolas de Bremond d'Ars et André Grelon, Presses de Sciences Po).